

Text approved by:



World Organization of the Ovulation Method (Billings)

2015

# **MÉTHODE DE L'OVULATION BILLINGS™**

## **COURS PAR CORRESPONDANCE DE FORMATION AU MONITORAT**

### **CONDITIONS D'ACCRÉDITATION**

**Comité d'enseignement, OMR&RCA**

## ACCREDITATION POUR ÊTRE ENSEIGNANTE DE LA MÉTHODE DE L'OVULATION BILLINGS™

Pour être accréditée, l'élève doit accepter d'enseigner l'authentique méthode de l'ovulation Billings™ en utilisant exclusivement les documents et la littérature s'y référant, rappelés dans ce document, sans aucune variation ou addition.

Par ailleurs, pour que l'accréditation comme enseignante de la méthode de l'ovulation Billings™ (MOB) lui soit accordée, l'élève doit témoigner :

- 1. D'une bonne connaissance théorique de la méthode de l'ovulation Billings™ et,**
- 2. D'un niveau satisfaisant de compétence pratique à l'enseigner.**

La formation est composée de deux parties : la première théorique sous forme d'enseignement formel, et l'autre pratique, tout d'abord en accompagnement d'une monitrice expérimentée au cours de son enseignement à des couples, puis par la mise en œuvre de l'enseignement sous la supervision d'une formatrice, si possible directe sinon à distance.

### 1. Formation théorique

Le cours d'enseignement formel de formation au monitorat de la méthode de l'ovulation Billings™ est basé sur le programme approuvé par le comité d'enseignement. Il peut être donné soit directement, en face à face, soit par correspondance via la messagerie et Internet (MOBCPCFM<sup>1</sup>).

Le comité d'enseignement apporte son assistance à l'organisation de ce cours en désignant les formatrices qui le dispenseront.

La formation théorique est validée si les réponses aux exercices et questionnaires proposés durant le cours formel sont conformes à l'attendu concernant cette première partie.

### 2. Formation pratique

Dès lors que la formation théorique a été passée avec succès, l'élève peut commencer à enseigner sous la supervision de sa formatrice. L'apprentissage de l'enseignement débute par l'instruction initiale donnée aux couples désirant pratiquer la méthode et par la suite par les entretiens de suivi avec ces couples.

Dans certaines régions, la supervision à distance est peut-être la seule solution envisageable. Dans ce cas, Il faut qu'il y ait un contact par mail ou par téléphone avec la formatrice avant et après chaque entretien.

Au fur et à mesure que l'élève en formation gagnera en expérience et confiance, la supervision portera sur la discussion du cas avant chaque entretien de suivi, l'élève seule prenant en charge celui-ci.

Rappelons que la soumission d'un cas d'étude est requise pour l'accréditation.

---

<sup>1</sup> MOBCPCFM : Méthode de l'Ovulation Billings Cours par Correspondance de Formation au Monitorat

## **Durée limite de la formation**

Une durée maximale de trois ans est prévue pour satisfaire aux conditions requises en vue d'obtenir l'accréditation. L'élève devra recommencer la formation si cette durée est dépassée. Afin d'éviter cette situation, il est souhaitable qu'elle soit accréditée bien avant l'expiration de cette limite de temps.

## **Documents nécessaires pour le suivi du cours**

Pour participer au cours, l'élève doit posséder les documents suivants :

1. La méthode Billings par les Drs Lyn Billings et Anne Westmore
2. L'enseignement de la méthode de l'ovulation Billings - Partie 1
3. L'enseignement de la méthode de l'ovulation Billings - Partie 2
4. La règle coulissante
5. Etudes sur la reproduction humaine par le Professeur James Brown

## **L'élève doit avoir accès au**

1. Kit administratif de la méthode de l'ovulation Billings™ et au manuel de référence et de ressource.

## **DOCUMENTS NÉCESSAIRES EN VUE DE L'ACCREDITATION**

### **Questionnaire de formation au monitorat**

Ce questionnaire doit être rempli par l'élève à la fin de la partie théorique du cours et être envoyé sans retard au comité d'enseignement de WOOMB France.

Si le questionnaire satisfait aux exigences d'accréditation, la formatrice proposera à l'élève de commencer à enseigner.

Il est de la responsabilité de la formatrice de s'assurer que l'élève est au courant des documents suivants à utiliser comme indiqué ci-dessous.

### **1. Fiche d'inscription de l'élève en vue du monitorat**

Cette fiche doit être remplie et envoyée à WOOMB France dès que l'élève commence la formation. Ceci permet d'ajouter l'élève à la liste des mails et de l'inclure dans le planning à venir.

### **2. Fiche de suivi de l'expérience acquise par l'élève**

Cette fiche, qui doit être soumise avec l'étude de cas, liste tous les cas auxquels l'élève aura pris part, qu'il s'agisse d'une instruction initiale ou d'entretiens de suivi, ou encore de l'écoute ou de la pratique de l'enseignement sous supervision. La fiche n'inclura pas les notes afférentes à chacun des cas. Les personnes chargées de la supervision de l'élève doivent émarger cette fiche après chaque session et la remettre au comité d'enseignement qui vérifiera la pertinence et l'ampleur de l'expérience acquise.

### **3. Journal personnel de suivi des cas**

L'élève doit garder une liste des cas qu'elle a suivis, **sans toutefois mettre d'informations pouvant les identifier** : cas auxquels elle a pris part, nombre d'entretiens réalisés, s'il s'agit d'une instruction initiale ou d'entretiens de suivi, si l'élève observe le cas en supervision ou prodigue elle-même l'enseignement, et les notes qu'elle aura prises lors du suivi. L'élève doit aussi lister toutes ses activités au cours de permanences, conférences, activités de formation, etc. Ceci servira de guide de référence quand elle commencera à enseigner. Elle pourra y choisir le cas d'étude demandé pour l'accréditation. Le comité d'enseignement pourra demander à voir ce journal avant l'accréditation. Les impératifs de confidentialité devront être observés.

### **4. Etude de cas**

Le but de l'étude de cas est d'indiquer le niveau de compétence de l'élève, future monitrice, au comité d'enseignement. Il peut s'agir :

❖ D'un cas au cours duquel l'élève a enseigné sous supervision depuis une instruction initiale donnée au couple jusqu'à son autonomie, que l'intention du couple ait été de concevoir ou de différer, à condition qu'il y ait un tableau suffisant pour vérifier la compréhension de l'enseignement et l'application des règles. S'il s'agit d'une femme qui allaite, l'étude de cas doit si possible inclure le retour aux cycles avec le rétablissement du Profil d'Infertilité de Base. La réalisation d'une grossesse dès le premier cycle d'observations n'est pas acceptable. Si le couple cherche à concevoir, des notes doivent expliquer comment les informations fournies auraient été utilisées si le couple avait souhaité différer.

ou

❖ D'un ensemble de consultations avec des couples différents sur une période de 6 mois. Un minimum de 4 cas est nécessaire. Ces cas doivent montrer l'étendue de l'expérience et l'expertise acquises par l'élève dans différentes situations.

L'étude de cas doit inclure toutes les informations pertinentes, mais sans permettre d'identifier le couple – âge, méthodes antérieures de maîtrise de la fertilité, intention vis-à-vis d'une grossesse, nombre de grossesses/âge des enfants, santé du couple et autres détails particuliers selon les circonstances. Des notes doivent être consignées à la suite de chaque entretien sur : les informations transmises, les questions posées, les réponses données, les instructions fournies au couple, les modifications faites dans le tableau et la date du prochain rendez-vous. Si le tableau montre à l'évidence des déviations par rapport aux règles de la méthode, celui-ci ne doit pas être modifié, mais des notes doivent mentionner la discussion qui a eu lieu. Si la personne enseignée utilisait initialement des timbres incorrects, ceux-ci doivent être corrigés et une note doit indiquer les explications données. Les éventuelles conversations téléphoniques entre les rendez-vous doivent aussi être mentionnées. Des détails personnels qui n'ont pas de rapport avec l'enseignement n'ont pas à être notés.

Le cas d'étude DOIT COMPORTER un tableau complété soit avec les timbres colorés soit avec les symboles internationaux, préparé par l'élève à partir d'une copie du tableau fournie par la femme. Les entretiens de suivi doivent clairement figurer sur le tableau. Une photocopie du propre tableau de la femme est acceptable à condition que la couleur des timbres soit suffisamment lisible. Les impératifs de confidentialité doivent être respectés.

## **5. Envoi du formulaire d'accréditation**

Le formulaire est envoyé au comité d'enseignement avec le cas d'étude. L'élève doit le signer indiquant par-là que, quand elle sera accréditée, c'est bien l'authentique méthode de l'ovulation Billings™ qu'elle enseignera, sans variation ni addition.

## **6. Lettre de recommandation**

L'étude de cas doit être soumise accompagnée d'une lettre de recommandation de la formatrice dans laquelle celle-ci doit indiquer la compréhension de la méthode par l'élève, son attitude vis-à-vis des couples, et ses compétences pour exposer la philosophie et l'enseignement de la méthode.

## **7. Déclaration de mission au sein d'un groupe régional**

Toutes les enseignantes et élèves en formation rattachées à un groupe régional accrédité par WOOMB France Billings LIFE doivent signer une déclaration de mission auprès de ce groupe dans laquelle elles acceptent de suivre les buts et objectifs de WOOMB International tant qu'elles y sont rattachées.